

Amendement n°
(N° interne au service de l'assemblée)
Présenté par le groupe :
Rassemblement National & alliés

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE
SESSION DU : 15-déc-22

AMENDEMENT BUDGETAIRE

DOCUMENT BUDGETAIRE CONCERNE : BUDGET PRIMITIF 2023

Eléments de l'architecture fonctionnelle concerné(s) par l'amendement :

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Secteur d'activité:	Fonction 2	Secteur d'activité:	Dettes et aux opérations financières
Domaine:	Educatif et Patrimoine éducatif	Domaine:	Finances
Programme :	Accompagner les projets éducatifs des lycées, Actions éducatives	Programme :	Emprunt

Pour information, page(s) du rapport du Président concernée(s) par l'amendement :

Page 56 du rapport BP 2023, Page 19 de la maquette du BP 2023

Exposé des motifs :

Nota bene : les amendements ne peuvent porter que sur les points du rapport du président soumis au vote de l'assemblée (partie décisionnelle)

Exposé : A travers l'autorisation d'engagement N°2023-21023751 "Actions Educatives", d'un montant de 1 690 000 €, la Région Centre-Val de Loire propose d'affecter 65 000 € pour le dispositif Français Langue Etrangère (FLE). La Région Centre-Val de Loire n'ayant pas la main sur les politiques en matière d'immigration puisqu'il s'agit d'un domaine régalién, le groupe Rassemblement National considère que la politique de formation des jeunes primo-arrivants (à plus forte raison que nombre d'incertitudes existent sur leur âge réel) n'est pas du ressort de la collectivité régionale. Cette politique devrait à minima être compensée financièrement à 100% par l'Etat puisque son action - à laquelle le groupe RN est le seul à s'opposer - engendre des coûts supplémentaires pour les collectivités.

Proposition : Le groupe Rassemblement national propose en conséquence de diminuer l'Autorisation d'Engagement N°2023-21023751 "Actions Educatives" de 65 000 € ainsi que les crédits de paiement afférents du même montant et de diminuer la ligne « opérations financières - emprunt » de 65 000 €.

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Chapitre budgétaire:	938	Chapitre budgétaire:	923
Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)	Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)
Montant de l'AP:	0,00 €	Montant de l'AP	0,00 €
Montant de l'AE : 1 690 000,00 €	-65 000,00 €	Montant de l'AE	
Montant des CP en dépenses : 2 406 000,00 €	-65 000,00 €	Montant des CP en dépenses	0,00 €
Montant des CP en recettes :	0,00 €	Montant des CP en recettes : (emprunt)	-65 000,00 €
TOTAL (1)	-65 000,00 €	TOTAL (2)	-65 000,00 €
Opération équilibrée (1=2)		Opération non équilibrée(1 ><2)	